

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE À BOULE : BMW Série 3

(E46) 4P(04/1998-2005)/ (E46) Coupé (04/1999-2005)

(E46) Cabrio (04/2000-2006)/ (E46) Compact (06/2001-2005)

(E 46) Break (09/1999-2005)

N° de cat. B-068

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-068** est destiné à tracter des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-068** peut être utilisé et exploité par une voiture qui a les éléments de carrosserie en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs donné dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **B-068** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire :

Type: B-068 A50-X E20 55R-01 3790	Le dispositif d'attelage à boule La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé) N° de certificat d'homologation d'attelage à boule
--	--

$D = 9,8 \text{ kN}$	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
$S = 75 \text{ kg}$	
$R = 1800 \text{ kg}$	
	Pression max autorisée sur la boule d'attelage. Le chargement max acceptable de la remorque.

La formule pour calculer la puissance **D** :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme $9,81 \text{ m/s}^2$)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (le câblé, la chaîne). En exploitant d'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE :

Le dispositif d'attelage à boule **B-068** consiste en éléments suivantes :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Support droit | - 1 pièce |
| 5. Support gauche | - 1 pièce |
| 6. Renforcement droit | - 1 pièce |

7. Renforcement gauche	- 1 pièce
8. Rondelle spéciale ø30/ ø10,5x3	- 10 pièces
9. Vis M10x50	- 10 pièces
10. Vis M12x70	- 2 pièces
11. Rondelle élastique ø10,2	- 10 pièces
12. Rondelle élastique ø12,2	- 2 pièces
13. Rondelle ronde ø13,0	- 2 pièces
14. Ecrou M12	- 2 pièces

Pour monter le dispositif d'attelage à boule **B-068**, il faut suivre la notice au-dessous :

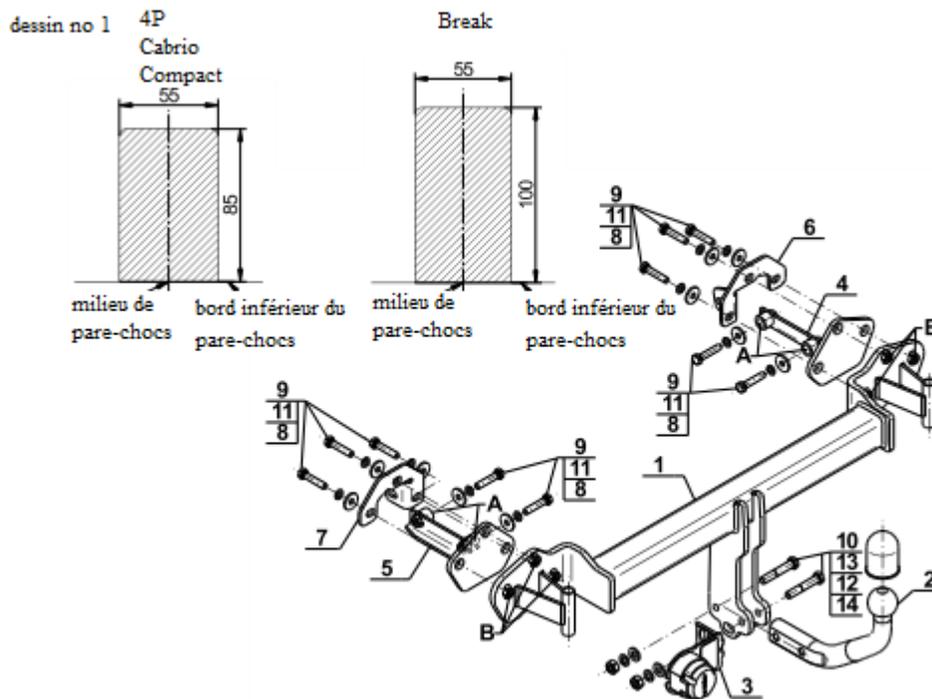
1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite **la coupure et le démontage** du pare-chocs arrière.
2. Vider le revêtement du coffre, démonter les protections qui recouvrent les longerons du côté gauche et droit.
3. Démontez le pare-chocs arrière. Démontez les amortisseurs du pare-chocs (les amortisseurs ne seront plus réutilisés).
4. Effectuer la coupure dans la partie inférieure du pare-chocs selon le dessin n°1.
5. Mettre la poutre principale (1) à la partie intérieure du pare-chocs et visser aux lieux après les amortisseurs démontés en utilisant l'équipement d'origine.
6. Placer les support (4,5) aux longerons, glisser au bonde arrière du côté extérieur puis mettre les renforcement (6,7) et glisser au bonde arrière.
7. Visser les support (4,5) et les renforcements (6,7) avec les longerons aux points A à l'aide des vis M10x50 (9) avec des rondelles élastique 10,2 (11), et des rondelle 30/10,5x3 (8).
8. Mettre la poutre (1) avec le pare-chocs à la voiture et serrer aux points B à l'aide des vis M10x50 (9), des rondelle élastique 10,2 (11) et des rondelles 30/10,5x3 (8).
9. Monter de nouveau les éléments indiqués aux points 2,3.
10. Visser la boule d'attelage (2) et le support de prise électrique (3) à la poutre principale (1) en utilisant des vis M12x70 (10) avec des rondelle ronde 13,0, des rondelles élastique 12,2 (12) et des écrous M12 (14).

La mise en pratique de cette instruction assure le montage et l'exploitation correcte de l'attelage à boule B-068.

Après le montage du dispositif d'attelage à boule **B-068**, il faut obtenir l'inscription dans **le certificat d'immatriculation de véhicule.**

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **B-068** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés pendant l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHEMA DE MONTAGE:



N° de cat. **B-068**

ATTENTION : Le faisceau électrique n'est pas inclus dans le prix.